

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007201500056	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT REGIE ASSAINISSEMENT ANNONAY RHONE AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'ANNONAY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE ASSAINISSEMENT ANNONAY RHONE AGG (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	35
A6 - Etat des charges transférées	36
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	37

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 432 011,99	4 403 566,40
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 028 445,59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 432 011,99	5 432 011,99

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 966 131,00	4 618 079,16
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 850 054,73	1 476 931,63
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 721 174,94
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 816 185,73	8 816 185,73
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		14 248 197,72	14 248 197,72

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 747 824,00	0,00	1 746 214,00	1 746 214,00	1 746 214,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	810 000,00	0,00	845 000,00	845 000,00	845 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 562 824,00	0,00	2 596 214,00	2 596 214,00	2 596 214,00
66	Charges financières	160 000,00	0,00	153 000,00	153 000,00	153 000,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 847 824,00	0,00	2 854 214,00	2 854 214,00	2 854 214,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	720 475,33		847 797,99	847 797,99	847 797,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 630 000,00		1 730 000,00	1 730 000,00	1 730 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 350 475,33		2 577 797,99	2 577 797,99	2 577 797,99
TOTAL		5 198 299,33	0,00	5 432 011,99	5 432 011,99	5 432 011,99

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 432 011,99
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 579 600,00	0,00	3 557 066,40	3 557 066,40	3 557 066,40
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	117 500,00	0,00	96 500,00	96 500,00	96 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 697 100,00	0,00	3 653 566,40	3 653 566,40	3 653 566,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 697 600,00	0,00	3 653 566,40	3 653 566,40	3 653 566,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	740 000,00		750 000,00	750 000,00	750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		740 000,00		750 000,00	750 000,00	750 000,00
TOTAL		4 437 600,00	0,00	4 403 566,40	4 403 566,40	4 403 566,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 028 445,59
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 432 011,99
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 827 797,99
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	106 100,00	111 326,26	227 000,00	227 000,00	338 326,26
21	Immobilisations corporelles	665 266,00	381 387,15	661 598,00	661 598,00	1 042 985,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 692 359,70	3 356 889,50	2 831 250,00	2 831 250,00	6 188 139,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 463 725,70	3 849 602,91	3 719 848,00	3 719 848,00	7 569 450,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	783,00	783,00	783,00
16	Emprunts et dettes assimilées	346 300,00	0,00	415 500,00	415 500,00	415 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		346 300,00	0,00	416 283,00	416 283,00	416 283,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	39 000,00	451,82	30 000,00	30 000,00	30 451,82
Total des dépenses réelles d'investissement		4 849 025,70	3 850 054,73	4 166 131,00	4 166 131,00	8 016 185,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	740 000,00		750 000,00	750 000,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		790 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL		5 639 025,70	3 850 054,73	4 966 131,00	4 966 131,00	8 816 185,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 816 185,73
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 147 807,00	1 385 893,00	1 566 300,00	1 566 300,00	2 952 193,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 598 161,88	0,00	393 981,17	393 981,17	393 981,17
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'équipement		2 795 968,88	1 385 893,00	2 010 281,17	2 010 281,17	3 396 174,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	39 000,00	91 038,63	30 000,00	30 000,00	121 038,63
Total des recettes réelles d'investissement		2 834 968,88	1 476 931,63	2 040 281,17	2 040 281,17	3 517 212,80
021	Virement de la section d'exploitation (4)	720 475,33		847 797,99	847 797,99	847 797,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 630 000,00		1 730 000,00	1 730 000,00	1 730 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 350 475,33		2 577 797,99	2 577 797,99	2 577 797,99
TOTAL		5 185 444,21	1 476 931,63	4 618 079,16	4 618 079,16	6 095 010,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 721 174,94
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 816 185,73
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 827 797,99
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 746 214,00		1 746 214,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	845 000,00		845 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00
66	Charges financières	153 000,00	0,00	153 000,00
67	Charges exceptionnelles	60 000,00	0,00	60 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	5 000,00	1 730 000,00	1 735 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		847 797,99	847 797,99
	Dépenses d'exploitation – Total	2 854 214,00	2 577 797,99	5 432 011,99

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 432 011,99
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	783,00	750 000,00	750 783,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	415 500,00	0,00	415 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	338 326,26	0,00	338 326,26
21	Immobilisations corporelles (6)	1 042 985,15	0,00	1 042 985,15
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 188 139,50	50 000,00	6 238 139,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	30 451,82	0,00	30 451,82
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	8 016 185,73	800 000,00	8 816 185,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 816 185,73
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 557 066,40		3 557 066,40
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	96 500,00		96 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	750 000,00	750 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 653 566,40	750 000,00	4 403 566,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 028 445,99
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 432 011,99
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 952 193,00	0,00	2 952 193,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	393 981,17	0,00	393 981,17
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 730 000,00	1 730 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	121 038,63	0,00	121 038,63
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		847 797,99	847 797,99
Recettes d'investissement – Total		3 517 212,80	2 577 797,99	6 095 010,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 721 174,94
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 816 185,73
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 747 824,00	1 746 214,00	1 746 214,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	75 000,00	55 000,00	55 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	35 000,00	30 000,00	30 000,00
6064	Fournitures administratives	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6066	Carburants	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 130,00	1 500,00	1 500,00
611	Sous-traitance générale	1 457 434,00	1 446 934,00	1 446 934,00
61523	Entretien, réparations réseaux	57 000,00	61 000,00	61 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	14 600,00	24 300,00	24 300,00
6161	Multirisques	8 000,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	14 000,00	17 650,00	17 650,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	1 000,00	5 500,00	5 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	4 600,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	360,00	630,00	630,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	810 000,00	845 000,00	845 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	22 290,00	31 000,00	31 000,00
6218	Autre personnel extérieur	79 500,00	50 000,00	50 000,00
6331	Versement de mobilité	2 510,00	2 659,00	2 659,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 600,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 700,00	8 171,00	8 171,00
6411	Salaires, appointements, commissions	503 000,00	545 933,00	545 933,00
6415	Supplément familial	3 700,00	3 378,00	3 378,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	121 000,00	126 104,00	126 104,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	52 000,00	61 880,00	61 880,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 000,00	13 575,00	13 575,00
648	Autres charges de personnel	1 700,00	2 300,00	2 300,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 562 824,00	2 596 214,00	2 596 214,00
66	Charges financières (b) (8)	160 000,00	153 000,00	153 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	152 000,00	152 000,00
6688	Autre	0,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	80 000,00	60 000,00	60 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 847 824,00	2 854 214,00	2 854 214,00
023	Virement à la section d'investissement	720 475,33	847 797,99	847 797,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 630 000,00	1 730 000,00	1 730 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 630 000,00	1 730 000,00	1 730 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 350 475,33	2 577 797,99	2 577 797,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 350 475,33	2 577 797,99	2 577 797,99
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 198 299,33	5 432 011,99	5 432 011,99

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			5 432 011,99

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 579 600,00	3 557 066,40	3 557 066,40
704	Travaux	39 750,00	31 666,40	31 666,40
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 720 000,00	2 740 000,00	2 740 000,00
70613	Participations assainissement collectif	450 000,00	405 000,00	405 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	29 050,00	41 000,00	41 000,00
7068	Autres prestations de services	300 000,00	297 200,00	297 200,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	40 800,00	42 200,00	42 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	117 500,00	96 500,00	96 500,00
741	Primes d'épuration	104 500,00	94 000,00	94 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	13 000,00	2 500,00	2 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 697 100,00	3 653 566,40	3 653 566,40
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 697 600,00	3 653 566,40	3 653 566,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	740 000,00	750 000,00	750 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	740 000,00	750 000,00	750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		740 000,00	750 000,00	750 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 437 600,00	4 403 566,40	4 403 566,40

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 028 445,59
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 432 011,99
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	106 100,00	227 000,00	227 000,00
2031	Frais d'études	102 050,00	182 000,00	182 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	4 050,00	45 000,00	45 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	665 266,00	661 598,00	661 598,00
2111	Terrains nus	0,00	100 000,00	100 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	300 000,00	200 000,00	200 000,00
21562	Service d'assainissement	320 196,00	324 098,00	324 098,00
2182	Matériel de transport	35 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 070,00	14 500,00	14 500,00
2184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	22 000,00	22 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 692 359,70	2 831 250,00	2 831 250,00
2313	Constructions	0,00	1 735 450,00	1 735 450,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 692 359,70	1 095 800,00	1 095 800,00
Total des dépenses d'équipement		4 463 725,70	3 719 848,00	3 719 848,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	783,00	783,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	783,00	783,00
16	Emprunts et dettes assimilées	346 300,00	415 500,00	415 500,00
1641	Emprunts en euros	346 000,00	415 500,00	415 500,00
1678	Autres dettes condit° particulières	300,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		346 300,00	416 283,00	416 283,00
458103	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS : SPANC (6)	39 000,00	30 000,00	30 000,00
458105	OPÉRATIONS POUR CPTÉ DE TIERS : ST CYR (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		39 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 849 025,70	4 166 131,00	4 166 131,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	740 000,00	750 000,00	750 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	740 000,00	750 000,00	750 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	287 000,00	299 000,00	299 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	6 500,00	13 000,00	13 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	162 000,00	162 000,00	162 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	138 000,00	138 000,00	138 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	14 000,00	7 000,00	7 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	500,00	250,00	250,00
13918	Autres subventions d'équipement	130 000,00	130 750,00	130 750,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	2 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		790 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 639 025,70	4 966 131,00	4 966 131,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	3 850 054,73
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 816 185,73
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 147 807,00	1 566 300,00	1 566 300,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	457 007,00	898 400,00	898 400,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	342 000,00	363 900,00	363 900,00
1313	Subv. équipt Départements	48 800,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	300 000,00	304 000,00	304 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 598 161,88	393 981,17	393 981,17
1641	Emprunts en euros	1 598 161,88	393 981,17	393 981,17
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'équipement		2 795 968,88	2 010 281,17	2 010 281,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458203	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS : SPANC (5)	39 000,00	30 000,00	30 000,00
458205	OPÉRATIONS POUR CPTE DE TIERS : ST CYR (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		39 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 834 968,88	2 040 281,17	2 040 281,17
021	Virement de la section d'exploitation	720 475,33	847 797,99	847 797,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 630 000,00	1 730 000,00	1 730 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 500,00	6 500,00	6 500,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	5 500,00	5 500,00	5 500,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	30 000,00	30 000,00	30 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	15 000,00	225 000,00	225 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	17 000,00	17 000,00	17 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	674 000,00	752 400,00	752 400,00
281562	Service d'assainissement	164 000,00	190 000,00	190 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	334 500,00	328 000,00	328 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	100,00	100,00	100,00
28181	Installations générales, agencements	347 000,00	137 000,00	137 000,00
28182	Matériel de transport	18 000,00	19 000,00	19 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 500,00	2 500,00
28184	Mobilier	400,00	1 500,00	1 500,00
28188	Autres	9 000,00	8 500,00	8 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 350 475,33	2 577 797,99	2 577 797,99
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 350 475,33	2 577 797,99	2 577 797,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 185 444,21	4 618 079,16	4 618 079,16

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 476 931,63
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	2 721 174,94
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 816 185,73
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 309 382,41									
1641 Emprunts en euros (total)					7 309 382,41									
0000068934 (CRCAVOC1)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	02/06/2007	05/01/2009	05/01/2010	63 826,07	F	FIXE	4,440	4,440		A	P	N	A-1
00001002900 (CRCAARDO)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	09/12/2011	01/01/2018	09/06/2018	64 599,81	F	FIXE	4,500	4,626		S	P	O	A-1
00001616783 (CRCALIMO2)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	18/11/2014	01/01/2018	18/01/2018	107 232,56	F	FIXE	2,590	2,640		M	P	N	A-1
0000193206 (CRCASTJUL)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	13/03/2008	05/01/2009	05/01/2010	142 644,42	F	FIXE	4,860	4,860		A	P	N	A-1
0000315642 (CRCASTMARC)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	17/12/2008	17/12/2009	17/03/2010	152 660,85	F	FIXE	5,040	5,137		T	P	N	A-1
0000450494 (CRCASAVAS)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	07/08/2009	20/12/2009	20/01/2010	129 603,64	F	FIXE	4,250	4,334		M	P	N	A-1
007737401 (CRCACOLO)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	17/03/2003	01/01/2018	03/03/2018	12 548,48	F	FIXE	4,850	6,882		A	P	N	A-1
038250101 (CRCADAVEZ)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	26/08/2005	05/01/2009	05/01/2010	349 377,55	F	FIXE	3,690	3,690		A	P	N	A-1
0435353 01 (CRCAROIF2)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	18/04/2006	05/01/2009	05/01/2010	66 418,76	F	FIXE	3,520	3,521		A	P	N	A-1
048875601 (CRCAPEAU)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	01/01/2007	01/01/2018	05/02/2018	346 776,42	F	FIXE	4,250	4,427		T	P	N	A-1
195943000 (CELDA19)	CAISSE EPARGNE L.D.A	21/12/2005	25/12/2005	25/03/2006	500 000,00	F	FIXE	3,520	3,523		A	P	N	A-1
267305017 (CRCAVOC2)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	06/04/2011	20/07/2009	20/07/2010	40 574,50	F	FIXE	6,190	6,191		A	P	N	A-1
2769469 (CELDACE1)	CAISSE EPARGNE L.D.A	29/06/2018	01/01/2018	25/04/2018	60 665,04	F	FIXE	6,100	7,296		A	P	N	A-1
290820 (CRCSIVUDEU)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	12/12/2012	01/11/2012	31/03/2013	293 000,00	F	FIXE	4,980	4,952		T	P	N	A-1
3644182 (CELDACE2)	CAISSE EPARGNE L.D.A	25/09/2007	01/01/2018	25/01/2018	25 570,52	F	FIXE	4,730	5,008		T	P	N	A-1
450447 (CRCACHAR1)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	01/09/2009	01/01/2018	01/09/2018	34 782,77	F	FIXE	4,250	4,507		A	P	N	A-1
45750101 (CRCAQUIN)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	29/05/2006	01/09/2018	30/11/2018	48 309,08	F	FIXE	3,980	4,043		T	P	N	A-1
518081 (CLFVOC1)	Crédit Local de France	26/06/1998	01/02/2009	01/02/2010	152 465,21	F	FIXE	6,040	6,040		A	P	N	A-1

REGIE ASSAINISSEMENT ANNONAY RHONE AGGLO - REGIE ASSAINISSEMENT ANNONAY RHONE AGG - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
518082 (CLF58)	Crédit Local de France	19/12/2007	19/02/2008	01/03/2009	300 000,00	F	FIXE	4,710	4,779		A	P	N	A-1
8711815-1 (CELDAR1)	CAISSE EPARGNE L.D.A	13/10/2010	25/10/2010	25/01/2011	400 000,00	F	FIXE	3,040	3,043		A	P	N	A-1
978533 (CELDAQUIN)	CAISSE EPARGNE L.D.A	31/10/2017	01/01/2018	25/02/2018	35 000,00	F	FIXE	1,090	1,117		T	P	O	A-1
985993-1 (CRCAREGIE1)	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	22/11/2011	01/12/2011	28/02/2012	900 000,00	F	FIXE	4,870	4,871		A	P	N	A-1
MIN519478 (DEXIACHAR3)	DEXIA	03/05/1999	01/01/2018	01/11/2018	142 837,09	F	FIXE	5,550	5,654		A	P	N	A-1
MIN520630 (DEXIACOLO2)	DEXIA	08/01/2008	01/01/2018	01/02/2018	95 770,31	F	FIXE	4,980	5,549		A	P	O	A-1
MON500972E (CLFREGIE2)	Crédit Local de France	21/10/2011	26/10/2011	01/11/2012	900 000,00	F	FIXE	4,550	4,547		A	P	N	A-1
MON519477EUR (DEXIACHAR2)	DEXIA	03/05/1999	01/01/2018	01/03/2018	157 547,79	F	FIXE	5,600	6,155		A	P	N	A-1
MON519479EUR (DEXIACHAR1)	DEXIA	30/05/2002	01/01/2018	01/02/2019	43 708,76	F	FIXE	6,170	6,115		A	P	N	A-1
MON520559EUR (LBPBOGY)	La Banque Postale	01/05/2016	01/01/2018	01/03/2018	139 988,76	F	FIXE	0,980	1,014		T	P	O	A-1
MON520629EUR (DEXIACOLO1)	DEXIA	25/03/2002	01/01/2018	01/02/2018	8 474,02	F	FIXE	5,620	9,220		A	P	N	A-1
MON534794EUR (LBP2021)	La Banque Postale	27/11/2020	18/12/2020	01/04/2021	1 595 000,00	F	FIXE	0,430	0,437		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					3 696,88									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					3 696,88									
20042460 (AG32)	Agence de l'eau	23/11/2005	23/11/2005	16/08/2008	3 696,88	F	FIXE	0,500	0,410		A	P	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 313 079,29									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 882 603,42					414 830,41	150 138,34	0,00	75 740,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 882 603,42					414 830,41	150 138,34	0,00	75 740,60
0000068934 (CRCAVOC1)	N	0,00	A-1	30 849,98	6,00	F	FIXE	4,440	3 854,05	1 369,74	0,00	1 185,48
00001002900 (CRCAARDO)	N	0,00	A-1	43 023,49	4,92	F	FIXE	4,500	7 856,38	1 848,66	0,00	99,99
00001616783 (CRCALIMO2)	N	0,00	A-1	83 267,11	8,83	F	FIXE	2,590	8 410,83	2 057,25	0,00	72,96
0000193206 (CRCASTJUL)	N	0,00	A-1	75 846,76	7,00	F	FIXE	4,860	7 982,68	3 686,15	0,00	3 262,05
0000315642 (CRCASTMARC)	N	0,00	A-1	42 257,73	2,92	F	FIXE	5,040	13 386,45	1 879,43	0,00	60,63
0000450494 (CRCASAVAS)	N	0,00	A-1	70 467,90	8,58	F	FIXE	4,250	6 872,36	2 862,04	0,00	87,19
007737401 (CRCACOLO)	N	0,00	A-1	5 378,43	1,17	F	FIXE	4,850	2 625,51	260,85	0,00	111,21
038250101 (CRCADAVEZ)	N	0,00	A-1	199 330,61	9,00	F	FIXE	3,690	16 842,57	7 355,30	0,00	6 660,01
0435353 01 (CRCAROIF2)	N	0,00	A-1	6 647,37	0,00	F	FIXE	3,520	6 647,37	233,99	0,00	0,00
048875601 (CRCAPEAU)	N	0,00	A-1	290 044,91	11,08	F	FIXE	4,250	20 566,70	12 002,02	0,00	1 773,95
195943000 (CELDA19)	N	0,00	A-1	154 983,58	4,17	F	FIXE	3,520	28 890,00	5 455,43	0,00	3 429,20
267305017 (CRCAVOC2)	N	0,00	A-1	17 045,59	4,50	F	FIXE	6,190	3 012,36	1 055,12	0,00	392,68
2769469 (CELDA1)	N	0,00	A-1	50 048,40	9,25	F	FIXE	6,100	3 979,14	3 052,95	0,00	1 932,51
290820 (CRCSIVUDEU)	N	0,00	A-1	163 717,18	6,92	F	FIXE	4,980	20 062,57	7 782,31	0,00	19,87
3644182 (CELDA2)	N	0,00	A-1	19 502,62	7,25	F	FIXE	4,730	2 220,45	883,47	0,00	151,05
450447 (CRCACHAR1)	N	0,00	A-1	27 642,10	8,67	F	FIXE	4,250	2 585,35	1 174,79	0,00	355,94
45750101 (CRCAQUIN)	N	0,00	A-1	35 776,19	5,33	F	FIXE	3,980	5 938,86	1 335,98	0,00	105,56
518081 (CLFVOC1)	N	0,00	A-1	84 981,96	7,08	F	FIXE	6,040	8 573,91	5 132,91	0,00	4 223,09
518082 (CLF58)	N	0,00	A-1	153 580,16	7,17	F	FIXE	4,710	16 250,78	7 334,09	0,00	5 497,98
8711815-1 (CELDAR1)	N	0,00	A-1	224 642,02	9,00	F	FIXE	3,040	19 559,57	6 829,12	0,00	5 824,57
978533 (CELDAQUIN)	N	0,00	A-1	24 897,09	6,83	F	FIXE	1,090	3 441,62	257,34	0,00	23,52
985993-1 (CRCAREGIE1)	N	0,00	A-1	576 316,12	10,08	F	FIXE	4,870	40 842,56	28 066,60	0,00	21 933,73
MIN519478 (DEXIACHAR3)	N	0,00	A-1	131 824,16	18,83	F	FIXE	5,550	4 085,79	7 316,24	0,00	1 184,82
MIN520630 (DEXIACOLO2)	N	0,00	A-1	87 300,58	17,08	F	FIXE	4,980	3 108,99	4 347,57	0,00	3 836,64
MON500972E (CLFREGIE2)	N	0,00	A-1	433 030,46	5,83	F	FIXE	4,550	64 387,86	19 702,89	0,00	2 803,20

REGIE ASSAINISSEMENT ANNONAY RHONE AGGLO - REGIE ASSAINISSEMENT ANNONAY RHONE AGG - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON519477EUR (DEXIACHAR2)	N	0,00	A-1	146 363,92	19,17	F	FIXE	5,600	4 153,07	8 196,38	0,00	6 676,51
MON519479EUR (DEXIACHAR1)	N	0,00	A-1	41 975,39	21,08	F	FIXE	6,170	947,70	2 589,88	0,00	2 316,41
MON520559EUR (LBPBOGY)	N	0,00	A-1	64 566,21	2,42	F	FIXE	0,980	25 637,03	538,73	0,00	32,85
MON520629EUR (DEXIACOLO1)	N	0,00	A-1	2 295,40	0,08	F	FIXE	5,620	2 295,40	128,85	0,00	0,00
MON534794EUR (LBP2021)	N	0,00	A-1	1 595 000,00	20,00	F	FIXE	0,430	59 812,50	5 402,26	0,00	1 687,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		509,08					253,88	2,55	0,00	0,47
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		509,08					253,88	2,55	0,00	0,47
20042460 (AG32)	N	0,00	A-1	509,08	1,58	F	FIXE	0,500	253,88	2,55	0,00	0,47
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 883 112,50					415 084,29	150 140,89	0,00	75 741,07

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 883 112,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2011-12-15

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21311 Bâtiments d'exploit 20 ans	20	15/12/2011
L	21311 Bâtiments d'exploit 75 ans	75	15/12/2011
L	2151 Construction STEP 50 ans	50	15/12/2011
L	2151 Mdemisation STEP 20 ans	20	15/12/2011
L	21532 construction réseaux 50 ans	50	15/12/2011
L	21562 poste de relevage et refoulement 20 ans	20	15/12/2011
L	21562 réhab PR et refoulement 10 ans	10	15/12/2011
L	2181 Installations générales, agencements, 50 ans	50	15/12/2011
L	2182 Matériel de transport 10 ans	10	15/12/2011
L	2184 Mobilier 10 ans	10	15/12/2011
L	2183 Matériel informatique 5 ans	5	15/12/2011
L	2051 Logiciel 2 ans	2	15/12/2011
L	21562 Mat exploitation réseau hydrocureuse 15 ans	15	15/12/2011
L	21562 Equi spécif d'exploit électro autosur 10 ans	10	15/12/2011
L	2031 ASS Etudes non suivi de travaux	5	15/12/2011
L	21532 ASS Réhab réseaux existants 25 ans	25	15/12/2011
L	2188 Autres équipements d'exploitation 10 ans	10	15/12/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 165 500,00	I 1 165 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		415 500,00	415 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	415 500,00	415 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		750 000,00	750 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	750 000,00	750 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 165 500,00	3 850 054,73	0,00	5 015 554,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 577 797,99	III 2 577 797,99
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 577 797,99	2 577 797,99
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 500,00	6 500,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	4 000,00	4 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	5 500,00	5 500,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 000,00	3 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	30 000,00	30 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	225 000,00	225 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	17 000,00	17 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	752 400,00	752 400,00
281562	Service d'assainissement	190 000,00	190 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	328 000,00	328 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	100,00	100,00
28181	Installations générales, agencements	137 000,00	137 000,00
28182	Matériel de transport	19 000,00	19 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 500,00	2 500,00
28184	Mobilier	1 500,00	1 500,00
28188	Autres	8 500,00	8 500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	847 797,99	847 797,99

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 577 797,99	1 476 931,63	2 721 174,94	0,00	6 775 904,56

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 015 554,73
Ressources propres disponibles	IV	6 775 904,56
Solde	V = IV – II (6)	1 760 349,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 03		Intitulé de l'opération : OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS : SPANC			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	18 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS : SPANC (5)	18 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	18 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
RECETTES (b)	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Financement par d'autres tiers (7)	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	

N° opération : 05		Intitulé de l'opération : OPÉRATIONS POUR CPTE DE TIERS : ST CYR			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	70 381,83	451,82	0,00	451,82	
45 OPÉRATIONS POUR CPTE DE TIERS : ST CYR (5)	70 381,83	451,82	0,00	451,82	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	70 381,83	451,82	0,00	451,82	
RECETTES (b)	0,00	91 038,63	0,00	91 038,63	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	91 038,63	0,00	91 038,63	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	91 038,63	0,00	91 038,63	

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	3,00	9,90	12,90
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	6,00
Technicien principal de 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,90	1,90
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	5,00	9,90	14,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	0	0,00	3-4	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	3-4	CDI
Technicien	B	TECH	534	0,00	A	CDD
Technicien	B	TECH	0	0,00	3-4	CDI
Technicien	B	TECH	0	0,00	3-4	CDI
Technicien	B	TECH	0	0,00	A	A
Technicien	B	TECH	0	0,00	3-4	CDI
Technicien	B	TECH	0	0,00	3-4	CDI
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	782	0,00	A	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	426	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	0	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .